



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 décembre 2008**

Délibération n° 2008-0442

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Acquisition de matériels et de logiciels pour extension et évolution du parc informatique - Lot n° 1 -
Acquisition de micro ordinateurs, de logiciels et de périphériques associés - Lancement de la procédure
d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Rapporteur : Monsieur Plazzi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 décembre 2008

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 16 décembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), M. Albrand (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Chabert (pouvoir à Mme Levy), Mme Dagorne (pouvoir à M. Buffet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Chabrier), Flaconnèche (pouvoir à M. David G.), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Giordano (pouvoir à M. Coste), Gléréan (pouvoir à M. Reppelin), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Justet (pouvoir à M. Darne JC.), Lambert (pouvoir à M. Serres), Louis (pouvoir à Mme Bocquet), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Réale (pouvoir à M. Passi), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Ait-Maten, M. Millet, Mme Pierron.

Séance publique du 15 décembre 2008**Délibération n° 2008-0442**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Acquisition de matériels et de logiciels pour extension et évolution du parc informatique - Lot n° 1 - Acquisition de micro ordinateurs, de logiciels et de périphériques associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine possède un système d'information articulé autour d'un réseau d'entreprise important constitué de 2 730 postes de travail (2 700 PC, 30 stations Unix), 520 imprimantes bureautiques et MFP en réseau, 150 imprimantes bureautiques locales, 30 traceurs en réseau, 150 serveurs Unix et X 86.

Les postes de travail sont répartis sur l'ensemble des sites communautaires. Ils sont équipés de logiciels bureautiques, de logiciels d'environnement de travail personnel, de logiciels de conception et dessin assistés par ordinateur (CAO, DAO), ainsi que d'applications informatiques.

Un marché à bons de commande d'une durée ferme de deux ans a été passé pour assurer ces prestations d'acquisition de micro-ordinateurs, de logiciels et de périphériques associés.

S'achevant en mai 2009, il est nécessaire, dès à présent, de lancer une nouvelle consultation pour la réalisation du même type de prestations.

Ce marché serait attribué séparément à une entreprise seule ou à un groupement solidaire et ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de deux ans.

Il comporterait un engagement de commande minimum sur la période ferme de deux ans de 1 000 000 € HT, soit 1 196 000 € TTC et un engagement de commande maximum sur la période ferme de deux ans de 4 000 000 € HT, soit 4 784 000 € TTC.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de ces prestations ainsi que d'autoriser monsieur le président à signer le marché.

Elles pourront être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Parallèlement à la présente demande d'autorisation de signature de ce marché (lot n° 1), un autre marché (lot n° 2) relatif à l'acquisition de serveurs, de logiciels et de périphériques associés fait l'objet d'une demande d'autorisation de signature au Bureau du 1er décembre 2008 ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le dossier de consultation des entrepreneurs.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine.

4° - Autorise monsieur le président à signer le marché à bons de commande ayant pour objet l'acquisition de micro-ordinateurs, de logiciels et de périphériques associés et tous les actes contractuels afférents, pour un montant global minimum de 1 000 000 € HT, soit 1 196 000 € TTC et pour un montant global maximum de 4 000 000 € HT, soit 4 784 000 € TTC, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres.

5° - Les dépenses sont à imputer sur le budget 2009 et suivants - section d'investissement sur les crédits à inscrire au budget principal - comptes 205 100 et 218 300 - fonction 20 et sur les crédits à inscrire au budget annexe de l'assainissement - comptes 2 205 200 et 2 218 300.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2008.